

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Pablo Cruchon, Caroline Marti, Salika Wenger, Sylvain Thévoz, Yvan Rochat, Diego Esteban, Jean Batou, Jean Rossiaud, Alessandra Oriolo, David Martin, Thomas Wenger, Jocelyne Haller, Delphine Klopfenstein Broggini, Frédérique Perler, Martin Staub, Marjorie de Chastonay, Pierre Vanek, Grégoire Carasso, Adrienne Sordet, Katia Leonelli, Yves de Matteis, Mathias Buschbeck, Jean Burgermeister, Olivier Baud, Paloma Tschudi, Philippe Poget, Pierre Bayenet

Date de dépôt : 31 août 2018

Proposition de motion

Occupation de Porteous : du socioculturel pas du répressif !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que le bâtiment Porteous, situé sur la commune de Vernier et propriété de l'Etat de Genève, est vide depuis plus de vingt ans ;
- que ce bâtiment industriel sur les bords du Rhône fait partie de la liste cantonale des cinquante objets patrimoniaux du XX^e siècle ;
- que l'urbaniste Béatrice Manzoni a identifié ce lieu dans le cadre de l'étude « Genève la nuit » réalisée sur demande de l'Etat de Genève comme étant particulièrement adapté à une reconversion culturelle ;
- que l'architecte Thierry Buache a réalisé un projet de réaffectation de ce lieu en espace culturel ;
- que les autorités verniolanes étaient favorables à ce projet ;
- que le Conseil d'Etat a préféré favoriser un projet de détention pour les personnes en réinsertion plutôt que le projet culturel, malgré l'opposition de la conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta chargée de la culture ;
- qu'un projet de bâtiment carcéral de réinsertion est particulièrement inadapté de par sa décentralisation et son architecture ;

- que l'objectif du Conseil d'Etat de favoriser la création de nouveaux lieux culturels est encore insuffisamment mis en œuvre ;
- que la décentralisation des lieux culturels correspond à une proposition de l'étude « Genève la nuit » ;
- que le bâtiment Porteous est actuellement occupé par le collectif « Prenons la ville »,

invite le Conseil d'Etat

- à abandonner le site de Porteous pour le développement du programme de réinsertion des détenus ;
- à réaffecter le bâtiment administratif de la Verseuse 17 et le Porteous sur le site de la STEP d'Aïre à un projet socioculturel, élaboré en concertation avec les acteurs culturels, les collectifs autogérés et la commune de Vernier ;
- à ouvrir le dialogue avec le collectif « Prenons la ville », occupant les lieux, sur l'usage actuellement envisageable du bâtiment.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les député-e-s,

Du culturel, pas du répressif !

Depuis samedi 25 août, le mouvement « Prenons la Ville » occupe un bâtiment industriel à Vernier, vide depuis vingt ans et propriété de l'Etat, afin d'y créer un centre socioculturel autogéré. Cette occupation s'oppose également au projet de transformation de cet espace en lieu d'incarcération.

Porteous : un lieu disputé

Vide depuis vingt ans, ce complexe industriel sur les bords du Rhône fait partie des cinquante objets patrimoniaux du XX^e siècle et suscite de nombreuses convoitises. Durant plusieurs années, les milieux culturels se sont battus pour le réaffecter en espace culturel. Un projet culturel répondrait aux besoins de la population et à la volonté politique affichée du canton de développer des lieux culturels sur l'ensemble du territoire. Actuellement, la Ville de Genève concentre les principales infrastructures culturelles sur son territoire. Un meilleur équilibre de cette offre est nécessaire et le site de Porteous représente un excellent lieu pour cela. Malheureusement, en mai dernier, le gouvernement, contre l'avis d'Anne Emery-Torracinta, en a décidé autrement et a favorisé un projet de détention pour personnes en réinsertion.

Une occupation utile

Cette occupation a le grand mérite de relancer le débat sur ce lieu, en s'opposant clairement à l'affectation choisie par le Conseil d'Etat ainsi que plus généralement à l'orientation sécuritaire du gouvernement. En effet, nous constatons depuis plusieurs années un déplacement massif des investissements et des budgets en direction du pôle sécuritaire de l'Etat au détriment du pôle social. Une évolution qui tend vers une gestion de plus en plus répressive de la pauvreté avec des conséquences graves pour les individus et la collectivité. Cette occupation est l'occasion de rectifier le tir et de favoriser l'émergence d'un projet d'espace culturel inclusif d'envergure.

Nous soussignés soutenons l'ensemble des acteur-trice-s qui œuvrent pour une affectation culturelle de ce complexe industriel et invitons le Conseil d'Etat à :

- abandonner le site de Porteous pour le développement du programme de réinsertion des détenus ;
- réaffecter le bâtiment administratif de la Verseuse 17 et le Porteous sur le site de la STEP d'Aïre à un projet socioculturel, élaboré en concertation avec les acteurs culturels, les collectifs autogérés et la commune de Vernier ;
- ouvrir le dialogue avec le collectif « Prenons la ville », occupant les lieux, sur l'usage actuellement envisageable du bâtiment.

Au vu des divers arguments développés ci-dessus, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les député-e-s, de réserver un bon accueil à cette motion.